

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE POBE

Consultant

Gassi BANI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

MAI 2006

**MONOGRAPHIE DE LA
COMMUNE DE POBE**

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	i
REMERCIEMENTS	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	2
1.1 CADRE PHYSIQUE	2
1.2 CADRE ADMINISTRATIF	3
CHAPITRE II POPULATION	5
2.1 ETAT DE LA POPULATION	5
2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION	5
2.3 MENAGES	6
2.4 ETHNIES	6
2.5 RELIGIONS ET CULTURE	7
2.6 HABITAT	7
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE	9
3.1 POUVOIR POLITIQUE TRADITIONNEL	9
3.2 POUVOIR POLITIQUE MODERNE	9
3.3 SYSTEME DE PARENTE (LES DIFFERENTES FORMES DE MARIAGE)	9
3.4 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE	9
CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES	10
4.1 AGRICULTURE	10
4.2 ELEVAGE	11
4.3 LES UNITES ECONOMIQUES	12
4.4 EMPLOI	12
4.5 ENERGIE ET EAU	13
4.6 TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	13
4.7 COMMERCE	14
4.8 INFRASTRUCTURES	14
4.9 TOURISME ET HOTELLERIE	15
4.10 PECHE ET CHASSE	15
CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX	15
5.1 SANTE	15
5.2 ACTION SOCIALE	17
5.3 EDUCATION	17
5.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	23
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES	24
6.1 EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL	24
6.2 RECETTES	24
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE	27
CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	32
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	34
CONCLUSION	39
BIBLIOGRAPHIE	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CI	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDEPS	
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'Orientation Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OPT	Office des Postes et Télécommunication
PADEAR	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Evaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Pobè.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

La mise en œuvre de la décentralisation est devenue une réalité au Bénin avec la tenue en décembre 2002 et en janvier 2003 des élections communales et municipales et l'installation à partir de février 2003 des conseils communaux et municipaux.

Ces organes élus ont la responsabilité essentielle d'offrir aux populations les services sociaux de base (éducation, santé, assainissement, ramassage d'ordures...) en suscitant leur participation au renforcement de la démocratie, au développement local et à la lutte contre la pauvreté. En d'autres termes, les élus locaux ont la responsabilité d'insuffler une dynamique de développement surtout économique.

Le Développement Économique Local selon la Banque mondiale est un processus par lequel les acteurs des secteurs privés, publics et organisations non gouvernementales travaillent collectivement pour créer des conditions de croissance économique et d'emploi. Promouvoir l'économie locale, c'est mettre en valeur les potentialités économiques locales (ressources naturelles, terres, forêts, carrières, cours d'eau, productions agricoles, industrielles et commerciales, etc.) en valorisant les savoir-faire endogènes pour générer de l'emploi et des revenus aux individus, puis de la fiscalité pour la commune.

C'est pour aider les nouvelles autorités communales et municipales à atteindre leurs objectifs que le Programme de Démarrage des Communes (PRODECOM) a initié cette étude sur la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières. Cette étude permettra à chacune des communes du Bénin de disposer d'un outil de prise de décision susceptible d'orienter les autorités communales et municipales dans le choix d'actions prioritaires dans leurs stratégies de développement.

C'est dans ce cadre que la présente monographie est rédigée pour une meilleure connaissance de la commune de Pobè. Elle aborde successivement le cadre physique et administratif, le cadre humain, l'organisation sociale, les activités économiques, les secteurs sociaux, les ressources financières de la commune pour déboucher sur les contraintes et atouts de la commune ainsi que ses filières porteuses.

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

• 1.1 Cadre physique

1.1.1 Situation géographique

Située au Sud-est du Bénin et au centre – Est du département du Plateau à la limite frontalière avec le Nigeria, la Commune de Pobè est limitée au Nord par la Commune de Kétou, au Sud et à l'Ouest par la Commune d'Adja-ouèrè et à l'Est par le Nigeria.

Elle a une superficie de 400 km², représentant 11% de la superficie du département et 0,46% de celle du Bénin. Elle compte 54181 habitants en 1992 et 82910 habitants en 2002 soit un taux d'accroissement naturel de 4,35%. Sa densité est de 207hbts /Km²

La Commune de Pobè est composée de quarante quatre (44) villages/quartiers de ville qui sont répartis dans cinq (05) arrondissements dont un urbain (Pobè-centre) et quatre ruraux (TOWE, IGANA, AHOYEYE, ISSABA).

1.1.2 Climat

La Commune de Pobè jouit d'un climat de type béninéen ou subéquatorial avec deux (02) saisons pluvieuses et deux (02) saisons sèches qui s'alternent. Les précipitations atteignent 1100 à 1200 mm par an. A l'instar des variations climatiques dans la sous région, la commune de Pobè ne bénéficie plus de ce type de climat. La zone de dépression est une zone de forte rosée.

1.1.3 Relief

Située globalement dans une zone de plateaux de 50 à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer et d'une altitude moyenne de 100 mètres, la Commune de Pobè comporte une dépression qui n'est rien d'autre que la continuité de la dépression médiane qui traverse tout le Bénin d'Ouest à Est.

Elle découpe la Commune en deux zones orographiques : Une zone de dépression (altitude <50m) et une zone de plateau.

La zone de dépression (altitude <50m) comporte une grande partie de l'Arrondissement d'Issaba jusqu'à la latitude d'Onigbolo et les arrondissements d'Ahoyéyé, d'Igana et de Towé.

La zone de plateaux regroupe tout le reste de la commune. Sur celle-ci on rencontre plusieurs plateaux dont le plateau de Pobè d'altitude moyenne 100 mètres.

1.1.4 Sols

Dans la commune de Pobè, on distingue deux types d'unité pédologique : un sol hydromorphe et un sol ferrallitique.

Le sol hydromorphe très fertile où se pratiquent les principales cultures agricoles est situé dans la dépression d'Issaba. C'est la zone de prédilection des habitants Holli (ou hollidjé : un groupe socio culturel proche des Yoruba qui en grande partie vit de l'agriculture). L'habitat rencontré dans cette zone est de type dispersé à travers des cases disséminées dans les brousses. Il occupe les $\frac{3}{4}$ de la superficie de la commune.

Cette zone est composée de roche calcaire, ce qui a permis l'implantation d'une usine cimentière gérée par la SCB Lafarge à Onigbolo.

Le sol ferrallitique est situé sur le plateau Pobè-Sakété. Il est composé de sable, de grès et d'argile. C'est un sol rouge qui occupe le quart ($\frac{1}{4}$) de la superficie de la commune.

1.1.5 Géologie

1.1.6 Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique est presque nul. On rencontre quelques ruisseaux quasi permanents tels que la réserve botanique de l'ex. IRHO, l'Itchèko, Itché, Iwin, Ebé, Idi et Ikpori. On peut tout de même relever des retenues d'eau importantes pendant la saison des pluies.

Pobè est une commune très peu irriguée où la pêche est pratiquement inexistante.

1.1.7 Végétation et faune

Les anciennes photos aériennes montrent un couvert forestier très dense qui a presque disparu de nos jours du fait de l'agriculture et de la plantation du palmier à huile. De ce couvert, il reste environ 125 hectares à cheval sur les arrondissements de Pobè et Ahoyéyé appelée réserve botanique et quelques îlots de forêts classées dans la dépression. On rencontre des variétés comme le Samba, le Caïlcédrat, le fromager et de rares Baobabs pour ne citer que ceux là.

Avec l'invasion des forêts par les agriculteurs due à l'explosion démographique, la faune dans la commune est très menacée. Néanmoins on y rencontre quelques reptiles, singes, lièvres et aulacodes.

- **1.2 Cadre Administratif**

- 1.2.1 Evolution administrative

1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement

La commune de Pobè comprend plusieurs services déconcentrés qui participent au Développement de la localité. Le niveau d'équipement de ces services n'est pas toujours adéquat. Ces services sont :

La SBEE, la SONEB, les TP, l'OPT, les impôts, le CeRPA, le CRAPP, le CPS, la Douane, la compagnie de gendarmerie, la Brigade territoriale, la brigade de recherche, le centre de traitements des lépreux, le Centre de dépistage de traitement de l'Ulcère de Burulis, l'Hôpital de zone, le Centre nutritionnel, la Circonscription scolaire, la Recette perception, le Centre National de Sécurité Routière (CNSR).

En dehors de la SBEE, la Douane, les travaux Publics, l'Office des Postes et Télécommunications, du CeRPA (Ex CARDER), du CRAPP (Ex IRHO), du Centre de Promotion Sociale, de l'Hôpital de zone, du Centre de traitement des lépreux et du centre du dépistage et de traitement de l'ulcère de burulis et du centre nutritionnel, qui ont leur local propre, les autres services sont dans des locaux de circonstance, très souvent inadaptés à leur mission.

Pour la plupart, ces services sont sous équipés en matériel moderne

1.2.3 Coopération décentralisée

CHAPITRE II POPULATION

• 2.1 Etat de la population

2.1.1 Historique du peuplement

2.1.2 Evolution de la population

Les données du troisième recensement général de la population et de l'habitat de février 2002 indiquent qu'entre 1992 et 2002, la population de Pobè s'est accrue de 4,35% passant de 54.181 habitants en 1992 à 82.910 habitants en 2002 contre 3,25 % au niveau national.

Evolution de la population de la Commune de Pobè entre 1992 et 2002

COMMUNE	Superficie (en km ²)	Population		Densité (hbts/km ²)		Indice de « poussée démogra- phique »	Taux d'accrois- sement intercensitair e
		1992	2002	1992	2002		
POBE	400	54.181	82.910	135	207	1,53	4,35

Source : Réalisé à partir des données de l'INSAE sur le RGPH2 (1992) et le RGPH 3 (2002)

2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

Structure par sexe de la population en 2002 de la commune de Pobè suivant les arrondissements

Arrondissements	Total	Masculin	Féminin
COM: POBE	82 910	39 905	43 005
ARROND: AHOYEYE	9 482	4 574	4 908
ARROND: IGANA	8 735	4 156	4 579
ARROND: ISSABA	19 732	9 757	9 975
ARROND: TOWE	11 712	5 525	6 187
ARROND: POBE	33 249	15 893	17 356

2.1.4 Population active

• 2.2 Mouvements de la population

2.2.1 Natalité et fécondité

2.2.2 Mortalité et morbidité

2.2.3 Migrations

A la recherche de l'emploi, pour des raisons de commerce et autres, les populations de la commune de Pobè migrent vers les villes comme Porto-novo, Cotonou, à l'intérieur du Bénin et les pays comme le Gabon, la Côte d'Ivoire et surtout le Nigéria du fait de sa proximité.

Les mouvements d'immigration sont plus perceptibles car on peut constater de visu l'arrivée des autres ethnies. Il s'agit essentiellement des Mahis venus de **Ouinhi, Covè, Zagnannado** ; des gouns venus de Porto – Novo et banlieue, des Adja venus du **Mono – Couffo** et des Ibos venus du Nigeria. On rencontre également d'autres immigrants venus d'un peu partout du pays qui exercent plus dans l'Administration. Ce qui confère l'aspect cosmopolite à la commune.

- **2.3 Ménages**

- 2.3.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

- 2.3.2 Taille des ménages

Selon le RGPH 3, la commune de Pobè compte au total 14.959 ménages dont 17,3% de ménages ayant une femme comme chef. La taille moyenne des ménages est de 5, 54.

- 2.3.3 Revenus des ménages

D'après le PNUD, en 2001, le seuil de pauvreté général en milieu rural est de 7.468F CFA par an et 36,5% des ménages sont pauvres. Alors qu'en milieu urbain, ce seuil de pauvreté général est de 76.182 FCFA. L'écart entre les foyers à revenu très fort et ceux ayant des revenus très faibles est très grand. Ce qui explique les nombreux contrastes observés dans le quotidien des populations.

Selon les données du RGPH 3, la commue de Pobè compte 54,20% de ménages pauvres avec 36,8% de sa population pauvre. L'indice de pauvreté humaine (IPH) est de 52%.

- **2.4 Ethnies**

Les principaux groupes ethniques qui partagent le territoire de la Commune sont les Nagots et les Hollis environ 84,3% de la population, les fons et

apparentés environ 12,9% , les Adjias, 1,7% et les autres ethnies et apparentés, environ 1,1%.

- **2.5 Religions et culture**

Les populations de la Commune de Pobè pratiquent plusieurs religions qui se répartissent selon l'atlas monographique 2001, comme suit : Catholiques : 23,4%, traditionnelles : 18,9%, musulmans : 12,3%, Protestants : 9,8% et autres 35,7%.

Elles sont plus animistes du fait de leur culture. Les cérémonies de Fâ (géomancie africaine) sont régulièrement organisées, de même que les cérémonies du fétiche ORO qui sont annuelles et couvrent une période d'environ vingt (20) jours au cours des mois d'août et septembre. Ces cérémonies ont droit de cité dans les zones rurales et sont interdites dans l'arrondissement urbain. A cela il faut ajouter le « Tchango » (Dieu de tonnerre), les revenants (Egoungoun) et le « Guèlèdè » la danse des masques....

- **2.6 Habitat**

- 2.6.1 Type d'habitat

En milieu rural nous avons un habitat dispersé.

Par contre en milieu urbain, nous avons un habitat groupé et dense avec une structure concessionnaire de type traditionnel et aussi un habitat moderne dans les nouveaux quartiers.

De même on note une zone d'habitat planifié constitué par les logements du CRAPP (l'ex-IRHO).

Selon le RGPH 3 (2002), les unités d'habitation se répartissent selon quatre types dont le plus dominant est la propriété familiale (64,3% de l'ensemble des unités d'habitation). Ce type est suivi de la propriété individuelle sans titre foncier (20,1%) et des locataires (11,4%). Une infimes partie des propriétés individuelles (0,4%) ont de titre foncier.

- 2.6.2 Matériaux utilisés dans la construction

- 2.6.3 Mode d'éclairage

La commune de Pobè compte 2.240 abonnés (soit 3 % de la population). Les populations ont recours en grande partie aux lampes tempêtes pour l'éclairage. L'usage du bois de feu est le propre de ces populations. En général, 8 sur 10

ménages (78 %) ne disposent pas d'électricité. Il est à noter que les abonnés aident les proches parents et voisins en leur vendant ou en leur donnant du courant.

2.6.4 Mode d'approvisionnement en eau

Une grande partie de l'arrondissement urbain n'est pas couverte par le réseau de la SONEB. Elle a néanmoins prévu dans le cadre de son plan d'investissement la réalisation de 9,4 Km de travaux de densification et d'extension de réseau dans les quartiers de Pobè-Nord, Sango, Ossomou, Talala, Oké-Olla et Idogan pour un montant d'environ 19.650.000 F CFA de 2005 à 2009. Ce financement pourrait provenir de la SONEB, de la Mairie ou d'autres partenaires.

Les autres arrondissements, ne connaissent pas les prestations de la SONEB.

Activités du Services de l'Hydraulique Villageoise :

Dans leur réalisation, on peut dénombrer :

- Trois Adduction d'Eau Villageoise (AEV) à Towé, Igolo-Ocho et Issalè-Ibéré.
- Cinquante Neuf (59) forage équipés de pompe à motricité humaine.
- Vingt (20) puits aménagés

Malgré ces efforts de la SONEB et du Service de l'Hydraulique, appuyés d'autres sources alternatives à savoir les postes d'eau autonomes et la soixantaine de citernes, le problème d'eau se pose avec acuité, certaines populations devant se déplacer sur de longues distances (en moyenne 15 km) pour leur ravitaillement en eau potable.

2.6.5 Type d'aisance

Le RGPH 3 (2002) a permis de répertorier quatre (4) modes d'aisance à Pobè. Ces modes sont diversement utilisés avec une prédominance de l'utilisation de la nature (63,6%) de la population. Après ce mode dominant, on retrouve les latrines à fosses non ventilées (29,9%) suivies des latrines à fosses ventilées (2,1%) et des toilettes à chasse (0,5%).

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

- **3.1 Pouvoir politique traditionnel**

- **3.2 Pouvoir politique moderne**

- **3.3 Système de parenté (les différentes formes de mariage)**
 - 3.3.1 Mariage coutumier

 - 3.3.2 Mariage moderne

- **3.4 Place de la femme dans la société**

CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES

• 4.1 Agriculture

Elle occupe environ 85% de la population totale et est pratiquée autant par les hommes que par les femmes. Ces dernières interviennent surtout au semis et à la récolte.

4.1.1 Terres agricoles

Ce milieu rural de la Commune de Pobè est constitué en majorité des populations Hollis, peuple exerçant à 90% l'agriculture. Il existe de ce fait une relation très étroite et très ancienne entre ces populations rurales et la terre. L'exploitation de la terre se fait de père en fils (régime patrimonial), par héritage, par location, et par autres modes de faire valoir indirect auprès des collectivités et individus reconnus propriétaires de ces domaines par le régime foncier traditionnel.

La disponibilité en terres cultivables varie entre 0,5 et 1 ha par habitant. Mais certaines collectivités et certains individus disposent de vastes domaines de plusieurs hectares qu'ils exploitent plus ou moins. De nombreuses terres restent cependant inexploitées.

4.1.2 Productions

La superficie cultivée est en constante évolution. Les superficies emblavées, le rendement et la production des différentes cultures pendant les cinq dernières années sont présentés dans le tableau suivant:

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES DANS LA COMMUNE DE POBE																
Campagnes	1998-1999			1999-2000			2000-2001			2001-2002			2002-2003			
Cultures	Sup	Rend	Prod	Sup	Rend	Prod	Sup	Rend	Prod	Sup	Rend	Prod	Sup	Rend	Prod	
Céréales																
Maïs	18414	1723	31728	38926	948	36898	21000	1987	41734	22135	2183	48322	24007	2035	48849	
Niébé	251	602	151	335	645	216	250	664	166	285	716	204	184	739	136	
Tubercules																
Manioc	531	12217	6487	669	14333	9589	685	14218	9739	800	14871	11897	1035	11873	12289	
Igname	580	15740	9129	480	16858	8092	500	16806	8403	545	17000	9265	625	15840	9900	
Patate douce	93	5280	491	50	6380	319	30	5800	174	22	5864	129	68	5074	345	
Maraichères																
Tomate	107	6757	123	58	5983	347	30	4900	147	21	4875	10337	59	5780	341	
Piment	55	2091	115	120	2392	287	53	1585	84	30	1367	41	52	1942	101	
Industrielles																
Arachide	225	724	163	225	724	163	80	588	47	93	646	60	100	760	76	
Coton	1046	700	732	1332	988	1386	1694	861	1468	1395	640	893	300	767	230	

Pro = production en Tonne Sup = superficie en Hectare rend = rendement en tonne par hectare
Source SS/DPP/MAEP

Les cultures dominantes sont les céréales (maïs, niébé) et les tubercules (manioc, ignames). Les techniques agricoles utilisées demeurent traditionnelles voire rudimentaires.

Sur le plan départemental (Ouémé-Plateau), la commune de Pobè a contribué en moyenne pour 42000 tonnes dans la production des céréales et environ 15000 tonnes pour les tubercules.

Dans la commune Pobè, l'ensemble des arrondissements est confronté aux problèmes de culture intensive et au bradage des produits agricoles. Plus de 75% des produits agricoles sont exportés frauduleusement vers le Nigeria. L'accès difficile aux surfaces cultivables, la pratique de culture itinérante sur brûlis, l'exploitation abusive des forêts, couplées au faible taux d'utilisation des techniques modernes de production et de conservation des produits agricoles sont autant de facteurs qui constituent des menaces.

4.1.3 Céréales

Les principales cultures sont : le maïs, le manioc, le niébé, l'igname, la patate douce, l'arachide etc. pour les cultures vivrières

Quant aux maraîchères, on peut citer la tomate, le gombo, le piment et les légumes souvent réalisés par les femmes ou groupements de femme (GF)

4.1.4 Cultures de rentes

Le Palmier à huile, le coton sont les principales cultures de rentes de la commune.

4.1.5 Bilan céréalier

De 1998 à 2003, la plupart des cultures ont connu une augmentation (en superficie emblavée et en production).

Les céréales sont passées de 31879 Tonnes en 1998 à 48985 tonnes en 2003 avec des superficies emblavées allant environ de 20000 Hectares pour toutes cultures en 1998 à 25000 Hectares environ en 2003. Les tubercules sont passés de 15000 à 22000 tonnes environ.

4.1.6 Structures d'encadrement

• 4.2 Elevage

4.2.1 Effectifs du cheptel

4.2.2 Les espèces élevées

L'élevage concerne les espèces telles que les volailles, les ovins, les bovins, les porcins. L'élevage est une activité secondaire. Quelques rares exploitants qui pratiquent l'élevage du bovin confient leurs troupeaux aux peuhls spécialistes en la matière. Ce secteur d'activité connaît une mauvaise organisation.

4.2.3 Différents types d'élevage

L'élevage des ovins, caprins, porcins se fait souvent à domicile, ce qui entraîne la divagation des animaux dans la ville, dans les champs et engendre non seulement des conflits entre éleveurs et agriculteurs mais aussi des accidents de circulation.

Les femmes en général sont plus impliquées dans l'élevage des petits ruminants, des volailles et dans leur commercialisation. Les hommes quelquefois s'occupent du pâturage.

4.2.4 Personnel et structures d'encadrement

Il faut signaler que les opérations de vaccination, d'inspection et de traitement exercées par le personnel d'encadrement du CeRPA permettent de sauver plusieurs têtes de petits ruminants, de volailles, de bovins, de porcins et de détecter les maladies qui les affectent. Toutefois cet encadrement technique reste insuffisant.

4.2.5 Infrastructures pastorales

4.2.6 Santé animale (les principales pathologies)

4.2.7 Alimentation du cheptel

4.2.8 Produits de l'élevage

4.2.9 Mouvements commerciaux

- **4.3 Les unités économiques**
- **4.4 Emploi**

- **4.5 Energie et Eau**

C'est la population urbaine qui bénéficie surtout des prestations de la **SBEE** et de la **SONEB**.

4.5.1 Energie

Activités de la SBEE: Environ 3% de la population de la commune bénéficie de cette prestation de la SBEE. La situation de la commune de Pobè en matière de couverture d'énergie électrique est peu reluisante, 78% environ des ménages ne disposent pas d'électricité.

4.5.2 Eau

Activités de la SONEB: Au moins 9.58% de la population urbaines, soit environ 3.8% de la population communale bénéficie de l'eau courante.

- **4.6 Transport et communications**

4.6.1 Transport

A Pobè, le transport routier est assuré par le secteur informel avec deux principaux modes de déplacement :

- ✓ Les taxis-autos pour les liaisons entre les villages de Pobè d'une part et vers l'extérieur d'autre part.
- ✓ Les taxis-motos pour les déplacements inter urbain ou en direction des arrondissements ruraux peu éloignés du centre urbain. Leur effectif est estimé à environ 1000. cette activité occupe environ 60% des jeunes diplômés sans emplois.

Le transport est assuré par des véhicules automobiles pour lesquels les gares routières sont aménagées et aussi par des taxis motos. Quant aux gares routières, leurs gestions étaient assurées par un comité local de gestion (structure déconcentrée de la cogestion nationale présidée par le Ministre de l'intérieur), au sein duquel sont représentés tous les syndicats des transporteurs et présidé par le maire. Avec la loi n° **97-029 du 15 janvier 1999**, portant organisation des communes en République du Bénin en son article 89 qui dispose :

« La commune a la charge de la réalisation, de l'entretien et de la gestion des gares routières et des parking à caractère local », de nouvelles modalités de gestion de ces infrastructures doivent être envisagées.

A ce jour, quatre (04) syndicats de transporteurs exercent leurs activités sur les gares routières de la commune de **Pobè**. Il s'agit de :

- **UNACOB** : (Union Nationale des Conducteurs du Bénin)

- **UCTIB** : (Union des conducteurs et transporteurs Interurbains du Bénin)
- **UNACODEB** : (Union Nationale des conducteurs démocratiques du Bénin)
- **UCTDB** : (Union des Conducteurs et Transporteurs Démocratiques du Bénin).

4.6.2 Communications

La ville de Pobè bénéficie des prestations de l'Office des Postes et Télécommunication (**OPT**) en matière de téléphone et du service des réseaux GSM (Telecel et Benincell). Mais tous les quartiers de la ville ne sont pas entièrement couverts (moins de 700 abonnés). Certains quartiers de l'arrondissement de Pobè ainsi que la totalité des autres arrondissements manquent de téléphone sauf l'arrondissement de **Towé** qui dispose de la téléphonie rurale non permanente.

Il existe une radio communautaire implanté dans l'arrondissement urbain.

- **4.7 Commerce**

- **4.8 Infrastructures**

La Commune de Pobè dispose de très peu d'infrastructures commerciales. Les boutiques se retrouvent essentiellement en zone urbaine. Dans les arrondissements ruraux, les infrastructures commerciales se limitent aux marchés non équipés.

Toutefois, nous pouvons citer les magasins de stockage, les hangars des marchés, une boucherie et des boutiques. Soulignons également le faible niveau d'équipements des différents marchés de la commune. En dehors de ceux des arrondissements de Pobè et d'Issaba où nous notons la présence de quelques hangars en matériaux définitifs, les autres marchés locaux de la commune sont quasiment construits en paillote.

4.7.2 Produits

Les produits commercialisés dans la commune de Pobè concernent surtout l'achat et la vente des denrées quotidiennes telles que maïs, le manioc, le niébé, l'igname, la patate douce, l'arachide, quelques produits nigériens et non le grand commerce.

4.7.3 Circuits de commercialisation

Les activités commerciales occupent un faible taux de la population active. Pour mener cette activité, la plupart des revendeurs se ravitaillent et revendent leurs produits au Bénin et au Nigeria. Ce qui explique la prolifération des produits nigériens. Il faut noter que les femmes sont plus représentées dans les activités commerciales par rapport aux hommes.

La faible capacité d'investissement due à l'accès difficile aux crédits, les échecs répétés dans les initiatives, la mauvaise gestion, le mauvais état des routes et pistes sont autant de facteurs parmi tant d'autres qui handicapent l'évolution de ce secteur.

Pourtant avec la proximité du Nigeria, Pobè dispose de nombreuses opportunités d'affaires. Ce qui permet de dire aujourd'hui que Pobè est une commune de transit entre le Bénin et le Nigeria

- **4.9 Tourisme et hôtellerie**

Les activités du tourisme et de l'hôtellerie sont très marginalisées dans la localité voire inexistantes. Les infrastructures d'accueil se limitent à quelques pensions moins équipées. Pourtant Pobè dispose d'importants sites touristiques non aménagés tels que : les forêts sacrées, les réserves (forêt botanique et les différentes espèces végétales), les lieux de culte, les palais royaux ...

- **4.10 Pêche et chasse**

Pobè est une commune très peu irriguée où la pêche est pratiquement inexistante. Dans les retenues d'eau et les marais, les populations pratiquent une pêche saisonnière de subsistance, avec de technique rudimentaire.

Il est à noter que la destruction des ressources halieutiques due à la pression humaine et le mauvais entretien des retenues d'eau et marais sont autant de facteurs qui freinent le développement de ce secteur d'activité.

La chasse n'est pas du tout organisée dans la commune. En saison sèche les populations s'organisent en de petits groupes pour la chasse de petits gibiers. La chasse la plus pratiquée est la chasse au feu de brousse. Avec la déforestation cette activité est de plus en plus abandonnée.

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

- **5.1 Santé**

- 5.1.1 Principales maladies

- 5.1.2 Comportements et Attitudes à l'égard de la maladie

- 5.1.3 Infrastructures et équipements

La commune de Pobè est dotée d'un hôpital de zone. Il existe quatre (04) centres de santé d'arrondissements à savoir : Igana, Pobè, Issaba et **Towé**. (Voir tableau infrastructure sanitaire et personnel sanitaire

Etat des infrastructures sanitaires

Localité	Centre de santé public	Cabinet	Nbre	Dépôts	Iatrine
----------	------------------------	---------	------	--------	---------

	HZ	CSC	CSA	Disp isolé		de lits	pharmacie	
Pobè	1	1			05	35	01	09
Issaba			1					
Iganan			1					
Towé			1					
Ahoyéyé			1					
Total	1	1	4		05			

HZ = Hôpital de Zone
d'Arrondissement

CSC = Centre de Santé de la Commune

CSA = Centre de Santé

Source : Centres de Santé

L'analyse du tableau montre que la couverture en infrastructures sanitaire de la commune n'est pas reluisante. Cependant il faut remarquer que chaque arrondissement dispose d'au moins un centre de santé.

5. 1.4 Personnel de santé

Personnel Sanitaire

Localité	Médecins		IDE	IS	SF	Techniciens		Agents			Aide	Total
	Gén	Spé				Radio	Labo	Hygiène	Param	entretien		
Pobè	Pub		03	05	05		05				13	
	Priv	04	-	05	02	-	01	-	-	03	17	32
Issaba			02	01	-		-				08	
Iganan			01	-	-		-				02	
Towé			-	-	-		-				03	
Ahoyéyé			-	02	-		-				05	
Total												

Source : Centres de Santé

Le personnel sanitaire est insuffisant dans tous les centres de santé et la capacité d'hospitalisation est très faible. Il est à noter que l'hôpital de zone manque de médecins spécialistes, de radiologues et d'agents paramédicaux. Un effort doit être fait dans ce sens afin d'assurer l'accès de la population aux soins adéquats. Il est important de dissocier l'hôpital de zone du centre de santé communal qui jusqu'à présent sont abrités par les mêmes infrastructures.

5.1.5 Les partenaires de la santé

5.1.6 Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies

Dans le domaine de santé les dispositions en vigueur dans le cadre de la promotion de la santé sont celles mises en œuvre sur le plan national à savoir la prévention par les actions de la vaccination, la sensibilisation des populations en cas de maladie ayant pour origine l'insalubrité et le non respect des règles élémentaires d'hygiène, la protection des populations contre la vente illicite des médicaments et la sensibilisation contre les IST/VIH/SIDA et le paludisme pour ne citer que ceux-là.

5.1.7 Dépenses de santé

5.1.8 Poids à la naissance

- **5.2 Action sociale**

- **5.3 Education**

5.3.1 Infrastructures scolaires

Dans le domaine de l'éducation tous les ordres d'enseignements existent dans la commune de Pobè sauf l'enseignement supérieur.

5.3.2 Répartition des infrastructures scolaires par niveau

1 Enseignements Maternels

Arrondissement		Nbre D'écoles	Nbre de classes	Nbre latrines
Pobè	Publics	02	04	-
	privées	03	04	-
Issaba		-	-	-
Ahoyéyé		-	-	-
Iganan		-	-	-
Towé		-	-	-
Total		05	08	-

Source : Circonscription Scolaire

2- Enseignements Primaires

Arrondissement		Nbre D'écoles	Nbre de classes	Nbre latrines
Pobè	Publics	19	109	18
	privées	07	30	16
Issaba		14	51	07
Ahoyéyé		05	19	03
Iganan		05	19	03
Towé		11	39	04
Total		60	240	51

Source : Circonscription Scolaire

3- Enseignements secondaires, techniques et professionnel

Arrondissement		Nbre D'écoles	Nbre de classes	Nbre latrines
Pobè	Publics	03	73	24
	privées	04	30	17
Issaba		01	08	
Ahoyéyé				
Iganan				
Towé				
Total		08	111	41

Source : Circonscription Scolaire

5.3.3 Personnel enseignant par catégorie

1 Enseignements Maternels

Arrondissement		Effectif des enseignants			Ratio par	
		Qual	Non Qual	Total	classe	ensgt
Pobè	Publics	02	02	04	41	41
	privées	-	04	04	25	25
Issaba		-	-	-	-	-
Ahoyéyé		-	-	-	-	-
Iganán		-	-	-	-	-
Towé		-	-	-	-	-
Total		02	06	08	33	33

Source : Circonscription Scolaire

2- Enseignements Primaires

Arrondissement		Effectif des enseignants			Ratio par	
		Qual	Non Qual	Total	classe	ensgt
Pobè	Publics	74	62	136	64	51
	privées	01	30	31	30	30
Issaba		27	25	52	40	40
Ahoyéyé		09	09	18	47	47
Iganán		11	09	20	47	47
Towé		18	21	39	55	55
Total		140	156	296	58	47

Source : Circonscription Scolaire

3- Enseignements secondaires, techniques et professionnel

Arrondissement		Effectif des enseignants			Ratio par	
		Qual	Non Qual	Total	classe	ensgt
Pobè	Publics	38	95	133	52	29
	privées	20	79	99	17	06
Issaba		01	17	18	54	24
Ahoyéyé						
Iganán						
Towé						
Total		59	96	155	43	31

Source : Circonscription Scolaire

5.3.4 Effectifs scolaires par sexe

Notons que les mesures incitatives prises par le gouvernement non seulement pour promouvoir et encourager la scolarisation des jeunes filles mais aussi et surtout

pour prendre en charge les frais d'écolage de tous les élèves des écoles primaires publiques sont salutaires et ont permis d'avoir un taux de scolarisation très encourageant.

Situation de la scolarisation à l'enseignement maternel, primaire, secondaire dans la commune de Pobè.

1 Enseignements Maternels

Arrondissement		Effectif des élèves		
		G	F	Total
Pobè	Publics	71	91	162
	privées	50	48	98
Issaba		-	-	-
Ahoyéyé		-	-	-
Iganán		-	-	-
Towé		-	-	-
Total		121	139	260

Source : Circonscription Scolaire

2- Enseignements Primaires

Arrondissement		Effectif des élèves		
		G	F	Total
Pobè	Publics	3597	3322	6919
	privées	500	438	938
Issaba		1439	634	2073
Ahoyéyé		568	277	845
Iganán		690	243	933
Towé		1464	682	2146
Total		8258	5596	13854

Source : Circonscription Scolaire

3- Enseignements secondaires, techniques et professionnel

Arrondissement		Effectif des élèves		
		G	F	Total

Pobè	Publics	2667	1112	3779
	privées	310	198	508
Issaba		343	89	432
Ahoyéyé				
Iganan				
Towé				
Total		3320	1399	4719

Source : Circonscription Scolaire

1- Enseignement Maternel

L'analyse du tableau nous permet de dire que la commune de Pobè manque cruellement de centre d'encadrement des enfants. Bien que la situation ait trouvé un début de solution en milieu urbain, les locaux sont très insuffisants en matériaux précaires et ne respectent pas les normes. De plus, les domaines abritant ces infrastructures sont très inappropriés et exiguës. En zone rurale, où on compte plus de 60% de la population, aucun rêve dans ce sens n'est encore réalisé.

2- Enseignement Primaire

La répartition des écoles primaires dans la commune de Pobè semble être proportionnelle à celle de la population. Si dans tous les arrondissements beaucoup d'efforts restent à fournir pour encourager la scolarisation des enfants et surtout des filles, celui des arrondissements de Issaba, d'Iganan et d'Ahoyéyé est des plus remarquable. Aussi, il va falloir mettre à la disposition des écoliers, des ouvrages d'assainissement adéquats car en zone rurale plusieurs écoles manquent de latrines. Il est impérieux de pratiquer la politique frontalière en dotant les écoles d'infrastructures adéquates.

3- Enseignement Secondaire

Dans la commune de Pobè, 36% de la population n'ont aucune chance de faire inscrire leur enfant dans un cours secondaire à cause de l'éloignement des collèges qui vient s'ajouter aux problèmes financiers pour l'acquisition des fournitures scolaires dans les arrondissements de Towé, Iganan et d'Ahoyéyé. Dans la ville de Pobè, il existe quelques collèges privés qui porte à croire que la ville dispose d'assez de cours secondaire, mais c'est une erreur que de voir le développement dans cette logique. Les collèges privés étant pour les enfants des personnes d'une certaines classes, les 85% de la population souvent des agriculteurs ne profitent que des opportunités que leur offre l'Etat Central ou la municipalité pour améliorer leur condition de vie.

Il va donc falloir créer un collège au niveau de chaque arrondissement pour élever le niveau d'éducation de nos enfants et prévoir un foyer de jeunes filles pour encourager l'émergence des filles à l'école.

Remarques

D'une manière générale, tous les ordres d'enseignement dans la commune de Pobè ne dispose pas d'infrastructures adéquates pour l'éducation des enfants et des adultes. Les écoles qui existent au primaire et à la maternelle sont pour la plupart en matériaux locaux et ne résistent pas aux intempéries. Les collèges et les centres de lecture très anciens qui tiennent encore debout sont en état de délabrement très poussé et constituent par moment des pièges aux usagers.

La répartition des élèves par classe et par enseignant dans tous les ordres d'enseignement semble être en deçà de la norme, ainsi au regard de la population, un fort nécessite d'être déployé pour que tous les enfants soient scolarisés. La qualité des enseignements reçus dans toutes ces écoles demande une amélioration du fait de la dominance d'un personnel non qualifié (52%) de contractuels locaux et de communautaires

5.3.5 Alphabétisation

En ce qui concerne ce secteur d'éducation, il se pose un problème de redynamisation et de conscientisation de la population sur le rôle et l'importance de l'alphabétisation.

Le manque de locaux et de centre de lecture tant au niveau communal qu'au niveau des arrondissements se trouve être à la base du manque d'intérêt et d'importance que tous les acteurs de ce secteur lui accordent. Le recyclage et l'encouragement des maîtres alphabétiseurs pourraient être bénéfique si ces derniers accordaient un crédit à leur mission quoique bénévole.

De nos jours, il devient urgent voire impérieux de savoir lire et écrire sa langue pour être très utile dans les activités de développement de notre localité. Dans ce cadre, le personnel alphabétiseur aura beaucoup d'intérêt en redynamisant son système de fonctionnement et en réorientation ses liens de coopération avec les différents acteurs de la société civile opérant dans la commune, ceci permettra de rendre plus utile ses prestations.

5.3.6 Centres de formation

- **5.4 Arts, culture, sports et loisirs**

5.4.1 Arts et culture

Le secteur artisanal de Pobè est constitué des activités de forge, de construction, de menuiserie, de soudure, de mécanique, de décoration et de sculpture. Les femmes sont spécialisées dans la couture, la coiffure, le tricotage, la fabrication du savon, la poterie, la vannerie etc.

5.4.2 Sports et loisirs

En dehors de l'arrondissement urbain qui dispose d'un stade municipal de football non aménagé, les arrondissements ruraux ne disposent que des aires de jeu de fortune.

Il existe dans l'arrondissement de Pobè deux maisons des jeunes dont la politique de gestion est à revoir entièrement. Par contre il existe plusieurs vidéoclubs qui constituent, la nuit, la seule distraction des jeunes.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

- **6.1 Evolution du budget communal**

- **6.2 Recettes**

Les ressources internes de la commune de Pobè se composent de l'ensemble des ressources budgétaires propres, les contreparties mobilisées par les populations et la diaspora pour la réalisation de diverses activités socio-économiques et communautaires (infrastructures) .

Ressources budgétaires propres de la commune de Pobè.

Sont définies comme ressources budgétaires propres de la commune : les ressources fiscales, para fiscales, et non fiscales.

Le tableau de l'évolution des recettes fiscales et non fiscales sur les cinq dernières années nous permet de faire une analyse conséquente.

LIBELLE	Année 1999		Année 2000		Année 2001		Année 2002		Année 2003	
	Réalisation	T%	Réalisation	T%	Réalisation	T%	Réalisation	T%	Réalisation	T%
FNB+FB	2235159	135	2284058	13	1451330	8,3	1367140	29	1248061	
Patente + Licences	3636685	17,3	3806953	88	3657427	85	3276560	64	4054313	
Recettes exo antérieur	1755206	11,7	29125300	205	38030027	267	16473921	68	59459225	
Total	7627050	20,2	35216311	97,5	43138784	119	21117621	62	64761599	

Source : service des affaires financières de la mairie de Pobè

Evolution des recettes non fiscales de la Commune de Pobè de 1999 à 2003

LIBELLE	Année 1999		Année 2000		Année 2001		Année 2002		Année 2003	
	Réalisation	T%	Réalisation	T%	Réalisation	T%	Réalisation	T%	Réalisation	T%
Droits et taxes sur les Services marchands	1097200	146	413800	41,4	1581630	88	3005000	143	692000	98,9
Produits du patrimoine	1142360	114	1160895	116	1451330	8,3	374320	53	12881997	152
Taxes et impôts Indirects	5177450	98,1	4877725	93,4	3657427	85	7374760	121	6003170	89,3
Expédition des actes administratifs et Amendes	7364300	169	6624700	113	5900000	105	10528500	155	10996000	162
Total	14781310	130	13077120	100	12590387	43	21282580	135	30573167	135

Source : service des affaires financières de la mairie de pobè

De l'analyse de cette situation de l'évolution des recettes fiscales, on peut conclure que la Commune éprouve une très grande difficulté quant au recouvrement des recettes fiscales ou que les prévisions sont faites sans tenir compte de l'assiette fiscale de la Commune.

Les prévisions et les réalisations ont connu une évolution en dent de scie.

En 1999, 2002, 2003, seulement les 20,2%, 62% et 2,15% des prévisions fiscales ont été respectivement réalisées. (Cette situation mérite une analyse plus approfondie)

Bien que les données sur l'évolution des recettes non fiscales semble positive, leur analyse fait remarquer que le contenu du tableau dénote d'une grande difficulté de la maîtrise de la matière imposable surtout quand on sait que Pobè est considéré comme grenier de certains produits vivriers tel que le maïs.

6.3 Dépenses

L'analyse de l'équilibre budgétaire de la commune repose sur trois (3) agrégats qui sont : l'épargne brute, la capacité d'investissement et la capacité de financement.

Signalons que le socle de cette analyse est le budget de fonctionnement et d'investissement.

Equilibre financier de la Commune de Pobè de 1999 à 2003

	BUDGET DE FONCTIONNEMENT			BUDGET D'INVESTISSEMENT			
ANNEE	Recettes	Dépenses	Epargne	Recettes	Capacité d'investissement	Dépenses	Capacité de Financement
	[1]	[2]	[1] - [2] = A	[3]	[A] + [3] = B	[4]	= B - 4 = C
1999	32523003	32549496	-26493	1148100	1121607	1146500	-24893
2000	59622420	49542134	10080286	3230410	13310696	3183250	10127446
2001	109452992	86525198	22927794	19866730	42794524	19556965	23237559
2002	60394757	52926053	7468704	3123000	10591704	3099740	7491964
2003	118089794	68367646	49722148	6723380	56445528	5800919	50644609
TOTAL	380082966	289910527	90172439	34091620	124264059	32787374	91476685
MOYENNE	76016593,2	57982105,4	18034487,8	6818324	24852811,8	6557474,8	18295337

Source : Mairie Pobè

Epargne brute

L'épargne brute est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

L'épargne brute moyenne de la commune de Pobè pour les cinq dernières années (1999-2003) est de 18 034 488. Ce qui est relativement intéressant.

Capacité d'investissement.

Elle consiste à faire la somme de l'épargne brute et des recettes d'investissement.

La capacité d'investissement moyen s'élève à 24 852 812 soit 299,75 par habitant.

Cet indicateur est très faible pour amorcer un véritable développement de la commune de Pobè.

Au vu de cet indicateur, on peut affirmer sans risque de se tromper que l'équilibre de la commune de Pobè est caractérisé par le faible niveau du budget d'investissement.

Le budget d'investissement ne représente qu'à peine 8,97% de celui du fonctionnement et 8,23 % du budget global.

Capacité de financement

Elle est égale à la différence entre la capacité d'investissement et les dépenses d'investissement.

La capacité de financement moyen de la commune est 18 295 337 FCFA.

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

DOMAINES	CONTRAINTES (Faiblesses)	ATOUPS (Forces)
Education	<p>Effectif élevé d'enseignants communautaires et vacataires</p> <ul style="list-style-type: none"> * harcèlement sexuel en milieu scolaire * Insuffisance d'enseignants qualifiés. * Multiplicité des cotisations * Accès difficile à certaines Ecoles en saison pluvieuse. * Manque de salles de classe. * Manque de matériels didactiques appropriés * Précarité des salles de classe.. * Insuffisance de volonté des parents à inscrire les enfants et les maintenir à l'école. * Cherté de la scolarisation au niveau des privées. * Insuffisance de la scolarisation des filles. * manque d'intérêt de l'apprenant face au savoir * Inexistence d'association d'anciens élèves. * Recrutement des enseignements vacataires et communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> * recrutement d'enseignants communautaires * relèvement sensible du taux de scolarisation des filles * existence de plusieurs établissements d'enseignement primaire, secondaire et technique * existence de plusieurs établissements privés d'enseignement * amélioration progressive du taux de scolarisation en général et des filles en particulier * prise de conscience des parents par rapport à la scolarisation des enfants * action des médias sur la mentalité des parents
SANTE	<ul style="list-style-type: none"> * Absence de mutuelle de santé. * Automédication. * Absence d'un système d'évacuation d'urgence de malades. * Mauvais accueil des malades dans les centres de santé. * Malnutrition des enfants * Rançonnement des malades par les agents de santé. * Eloignement des centres de santé * Absence d'UVS dans presque tous les villages. * Sous-équipement des centres de santé. * Inexistence de bâtiment adéquat pour l'hôpital de zone. * Inexistence de caisse de secours immédiat * Faible taux de couverture vaccinale dans les centres périphériques. * inexistence d'eau courante et de groupe électrogène * Absence d'un système de prise en charge. * Absence de matériel roulant dans les CS. * Inexistence de structures décentralisées du centre de promotion sociale au niveau des arrondissements. * Réticence de la population à mettre en pratique les conseils du personnel socio sanitaire * Ouverture illégale de cabinet * Faible taux de fréquentation des centres de santé lié aux pesanteurs socioculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> * Existence d'un centre de promotion sociale fonctionnel. * Existence d'un centre de santé d'arrondissement dans quatre arrondissements sur cinq. * Existence de tradipraticiens compétents * Ecosystème plus ou moins conservé * existence d'une caisse pharmaceutique dans les villages.

DOMAINES	CONTRAINTES (Faiblesses)	ATOUTS (Forces)
AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> * prolifération des cabinets de soins clandestins * insuffisance de méthode efficace de conservation des produits agricoles. * rareté de main-d'œuvre pour l'agriculture. * Faible capacité de gestion des OP * Insuffisance de crédit aux producteurs * Abondance des impérata dans les champs. * Accès difficiles aux surfaces cultivables. * Insuffisance de terre. * Pauvreté des sols dans certains endroits des arrondissements. * Faible utilisation des techniques modernes de production agricole. * Absence de culture attelée * Bradage des produits agricoles. * Sous information par rapport à l'acquisition des intrants * Faible organisation des producteurs et transformateurs * Insuffisance d'agent d'encadrements * Inexistence de banque agricole pour crédit de campagne 	<ul style="list-style-type: none"> * diversification des cultures * Existence de plusieurs groupements bien organisés. * Sol argileux très fertile dans les régions d'ISSABA, IGANA et AHOYEYE. * Existence des marchés locaux de collecte primaire. * Existence d'un marché régional et d'un parc à maïs (principale culture) * Sol favorable à la culture de palmier à huile. * Existence d'un CRAPP (Centre de Recherche Agricole Plantes Pérennes) à Pobè * INRAB * PADFA
ELEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> * Faible organisation des activités d'élevage. * Insuffisance de suivis vétérinaires des animaux d'élevage * Pratique de l'élevage hors enclos. Sauf quelques éleveurs organisés. * risque de propagation de la maladie par les animaux non vaccinés. * Insuffisance de formation dans la profession élevage. * Faible organisation des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> * Existence de petits marchés d'écoulement des produits d'élevage. * L'organisation timide des activités d'élevage. * Pratique désormais courante de l'élevage en enclos des espèces autrefois chassées comme l'aula code et le lapin.
ARTISANAT	<ul style="list-style-type: none"> * Mévente des produits et des services * Non qualification des artisans * Utilisation de moyens archaïques. * Existence de beaucoup d'amateurs dans la corporation des artisans. * Insuffisance de marketing 	<ul style="list-style-type: none"> * Disponibilité des matières premières locales. * Existence de groupements d'artisans. * marché vierge. * efficacité groupements d'artisans. * Utilisation des moyens semi-modernes. * Existence d'un collège technique à Pobè
COMMERCE ET EQUIPEMENTS MARCHANDS	<ul style="list-style-type: none"> * Faible capacité d'investissement des commerçants locaux * Faible taux de commerçants professionnels. * Taux d'échec élevé dans le commerce. * Mauvaise gestion des marchés. * secteur informel grandissant * Non organisation des marchands. * Mauvais état des routes. * insuffisance de hangars et d'infrastructures d'hygiène et d'assainissement dans les marchés. * Absence de hangars et d'infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> * Existence d'un marché à caractère régional situé en bordure de voie inter état. * possibilité d'accès aux crédits. * Bonne situation géographique des gares routières et des marchés

DOMAINES	CONTRAINTES (Faiblesses)	ATOUTS (Forces)
	d'hygiène et d'assainissement dans les gares routières * Non aménagement des gares et des marchés * Pratique de stationnement hors parc	
ART, CULTURE, LOISIRS SPORT	* Destruction des forêts sacrées * Non aménagement des sites touristiques. * Manque d'équipement de tourisme et loisirs * Absence d'hôtels, d'auberges, de motel et de boîte de nuit dans la commune. * Disparition de certaines valeurs artistiques * Persistance de certains rituels socioculturels d'influence négative. * Non prise en compte de gestion des infrastructures des sports et des loisirs.	* Existence de nombreux rituels d'attraits. Existence de forêt sacrée. * Existence d'un terrain de sport. * Existence de nombreux rites et valeurs culturelles valorisables. * Existence d'une maison des jeunes dans l'arrondissement urbain.
HYDRAULIQUE HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	* Inexistence de latrines publiques dans les villages. * Insuffisance de latrines publiques dans l'arrondissement de Pobè. * Faible accès à l'eau potable * existence de quelques forages mais non fonctionnels * manque d'entretien et mauvaise gestion des latrines publiques * Mauvaise gestion des points d'eau des comités . * Absence de système de collecte et de gestion des eaux usées. * Insuffisance de système de collecte des ordures ménagères. * Absence de système de gestion et de traitement des ordures ménagères. * Défécation à l'air libre. * Absence de police environnementale. * Insuffisance d'incinérateur pour les déchets bio - médicaux. * inexistence d'un service de voirie. * Inexistence de dépotoir public. * Persistance de la pratique de construction de maisons sans latrines. * Très faible niveau d'urbanisation de la commune.	* Existence de quelques points d'eau. * Existence de comité de gestion des points d'eau. * Existence de quelques latrines publiques dans l'arrondissement urbain. * Existence d'association de collecte d'ordures ménagères (APESaB), ABILE)
TRANSPORT ET COMMUNICATION	* Insuffisance des NTIC * Mauvais état des pistes.	* Existence de la RN3 et de pistes de dessertes rurales.. * Existence d'une radio communautaire : Radio Plateau. * Existence d'un site Internet à la mairie.

DOMAINES	CONTRAINTES (Faiblesses)	ATOUPS (Forces)
ENERGIE	<ul style="list-style-type: none"> * Trop forte utilisation de bois de feu. * Manque de politique d'entretien et de reboisement des espaces verts. * Risque de voir disparaître les forêts naturelles * Faible couverture d'électricité. * Absence d'une station d'essence opérationnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> * Existence de l'énergie électrique dans Issaba-centre et à Pobè. * Existence d'une station privée non fonctionnelle. - Existence officielle des tanks privés de pétrole à Pobè.
FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE	<ul style="list-style-type: none"> * Insuffisance de formation du personnel. * insuffisance de personnel. * Insuffisance de matériels * Insuffisance de bureau au niveau de la mairie et des arrondissements. * Inadéquation des bureaux existants. * Gestion non rationnelle des ressources humaines disponibles. * Retard dans le bornage et le lotissement des quartiers de l'arrondissement urbain. * Routine des Agents de l'administration communale. * Insuffisance de concertation entre le Maire et les chefs des services déconcentrés de l'Etat. * La gestion manuelle au niveau de l'état civil. 	<ul style="list-style-type: none"> * renforcement des capacités de certains chefs service.. *Création de deux nouveaux services : - Service de planification du développement et des investissements (SPDI) et le service technique communal. *Effectif suffisant de conducteurs de véhicule administratif * Octroi des indemnités de fonctionnement aux élus locaux. * Une femme Maire de la Commune. * Disponibilité effective des Adjoints au Maire. * Accessibilité géographique de la mairie pour la population

DOMAINES	CONTRAINTES (Faiblesses)	ATOUTS (Forces)
FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	<ul style="list-style-type: none"> * Incivisme des populations. * Non-fonctionnalité des comités de gestion des marchés * Les taxes ne sont pas perçues dans tous les marchés * Faible taux de recouvrement des impôts et taxes * difficulté de mobilisation des contre parties de la communauté pour la réalisation des projets communautaires * Difficulté de recensement du foncier bâti. * Faible participation de la diaspora aux œuvres de développement de la commune. * Inexistence de recette d'investissement propre * Pratique fréquente d'opérations hors parc. * Absence de transparence dans la gestion des parcs * Méconnaissance de certaines taxes par les populations * Mauvais système de la collecte des taxes sur taxi moto * Absence de moyens roulants pour les agents collecteurs. * Corruption de certains agents collecteurs * Difficulté de perception des redevances issues de la gestion de la carrière par SCB-LAFARGE. * Absence de sensibilisation de la population sur les impôts et taxes. * Inexistence d'un manuel de procédure administratif et financier. 	<ul style="list-style-type: none"> * Situation géographique des marchés favorisant la collecte des taxes. * Existence de bases imposables * Disponibilité des gros porteurs à payer la taxe. * Existence d'une recette des impôts dans la commune. * Taux de recouvrement satisfaisant de certains impôts et taxes * Existence d'une importante diaspora capable de contribuer au financement. * Disponibilité de l'UCP * Recrutement d'un assistant technique pour la mairie. * Existence d'une carrière de gisement de calcaire exploité par SCB-LAFARGE.

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

La Commune de Pobè se situe dans la Zone Agro-écologogique « zone de dépression ».

Les principales caractéristiques de cette zone se présentent comme suit :

Généralités

La zone 8 est réputée pour les cultures de contre saison comme le maïs frais, le niébé, le piment, la tomate, les légumes locaux et/ou exotiques. Du point de vue production animale, l'embouche porcine, l'aviculture, l'aulacodiculture, l'héliciculture sont des activités intéressantes pour les ménages. La pêche n'est pas négligeable. Elle s'effectue sous forme de pisciculture en étang, en enclos, et acadja. Tous les produits de la zone sont collectés et vendus sur les marchés. Particulièrement, le commerce de bois de feu et de charbon est y florissant. Dans ces localités, on note une installation progressive de nombreuses buvettes qui s'animent tous les soirs. La distribution d'intrants de même que l'artisanat (forge, vannerie, tissage) sont aussi des activités de la zone.

Choix des filières porteuses

Les filières porteuses de la région agro-écologique sont : le palmier à huile, l'ananas, l'agriculture urbaine, le riz, la pêche, le maïs, les plantation de tecks, l'aviculture, le manioc, transport urbain, aulacodiculture. Les raisons de ces choix sont très semblables aux précédentes.

Filières leviers de développement économique local

En tête des filières charnières du développement économique de la zone de dépression, vient le palmier à huile en raison de sa large adoption par les populations, de la possibilité de sa transformation sur place, de son usage multiple et de sa rentabilité.

Filière porteuse de la Commune

L'atelier d'identification des filières porteuses organisée à Allada a permis de retenir les filières porteuses et les filières levier pour la commune de Pobè. Les raisons de ces choix ainsi que les risques y afférents ont été identifiées (Cf. tableau ci-après)

Filières porteuses	Raisons du choix	Filières levier	Raisons du choix	Risques
Palmier à huile	-En améliorant la production et négocier avec les industriels pour la transformation sur place des sous-produits du palmier (cosmétiques)	Palmier à huile	Terre favorable à la culture du palmier à huile	Fixation des prix par les consommateurs (coût mondial)
Maïs	-En améliorant les techniques culturales et en organisant les agriculteurs	Tourisme	Commune cosmopolite	
Elevage	-En encourageant et renforçant la capacité des éleveurs			
Gombo	-En encourageant les agriculteurs et trouvant une technique de conservation (séchage)			
Tourisme	-En négociant avec les investisseurs pour revaloriser les sites touristiques			

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La Filière palmier à huile

Caractéristiques de la filière

Les palmiers à huile existent dans les départements de l'Ouémé, de l'Atlantique du Mono et le Zou. Ils avaient autrefois fait la fierté de notre pays. Deux produits sont considérés : l'huile de palme (huile rouge) et l'huile de palmiste. Trois catégories de plantations existent : naturelle, villageoise et industrielle. Le palmier à huile connaît aujourd'hui une très faible productivité. (500 à 800 kg/ha). Le matériel végétal est non sélectionné et les plantations se caractérisent par une absence de fertilisation.

Organisation de la filière et les principaux acteurs

La production du palmier à huile est organisée en :

- Plantations villageoises, elles sont individuelles dispersées ou groupées. Il existe aussi depuis dix ans une alternative aux palmeraies naturelles
- Plantations industrielles initialement propriété de l'Etat, elles ont été rétrocédées aux coopératives de producteurs en 1998. Elles sont exploitées par environ 25 000 coopérateurs.

Il existe des pépiniéristes privés installés. Trois catégories de transformation se font ; artisanale (largement dominée par les femmes), semi-industrielle (de nombreuses machines existent : malaxeurs, presses, clarificateurs, séchoirs etc.) et industrielle (trois huileries : IBCG). La commercialisation est principalement informelle. La couverture du marché local de l'huile de palme en 2000 : 83% de production artisanale ; 07 % de celle industrielle et 10 % d'importations. L'huile palmiste est fortement demandée par les savonneries artisanales et semi industrielles du Bénin et même de la sous région. Il existe assez de conflits entre les acteurs de cette filière. Une interprofession de la filière a été mise en place en novembre 2002.

Stratégie de développement de la filière au niveau national

- Les activités de relance de la filière doivent viser les marchés national et régional. La filière connaît assez de difficultés pour envisager à court terme un retour compétitif sur le marché international et surtout au niveau de la production industrielle.
- Les initiatives de développement se concentrent donc actuellement sur l'amélioration du rendement des plantations villageoises et industrielles et sur l'expérimentation d'unités de transformation artisanales et semi-industrielles pour la production d'huile de palme et d'huile industrielle.

Stratégies communales

Les communes devront se concentrer sur l'appui à l'amélioration des plantations villageoises par :

- La production des plants de qualité par les pépiniéristes privés
- Le développement des petites et moyennes plantations par la mise en place d'un système de crédit à moyen terme
- L'encadrement des petits planteurs et l'organisation de la collecte des régimes
- L'appui aux groupements de femmes pour la transformation et la vente de l'huile de palme aux industriels
- L'appui pour l'introduction des presses à huile.
- Instaurer une bonne gestion des coopératives d'aménagement rural et négocier avec les planteurs pour aplanir les querelles autour des activités de la filière.

La Filière tourisme

Caractéristiques de la filière

Le tourisme contribue pour environ 2% de la formation du Produit Intérieur Brut. Il se place au 2^{ème} rang national en termes de recettes d'exportation après le coton. L'industrie du tourisme est encore embryonnaire mais on observe néanmoins depuis 1990 une progression régulière de la fréquentation de touristes internationaux et des recettes engendrées par cette activité. Ainsi le nombre de visiteurs est passé de 140 000 en 1993 à 163 000 en l'an 2000. La France est le principal pays émetteur de touristes en direction du Bénin dans la mesure où elle fournit le plus gros contingent. La plus grande partie des touristes utilisent la voie aérienne ; la voie terrestre est le mode de transport privilégié par les touristes venant du continent africain. En Afrique de l'Ouest, le Bénin représente la cinquième destination touristique.

Organisation de la filière et les principaux acteurs

Le patrimoine touristique du pays lui permet de proposer à la clientèle une offre variée d'attraits ou de produits et d'organiser différents types de tourisme que sont :

- Un tourisme culturel et historique rare en Afrique
- Un tourisme balnéaire privilégié : avec près de 125 km de côte, le Bénin offre le plaisir de grandes plages sauvages qui se déploie le long de la route des pêches, des plages de sable blanc et ombragées par les cocotiers où alternent les villages de pêcheurs.

- Un tourisme naturel dans les espaces sauvages : Particulièrement au Nord, le Bénin dispose de magnifiques étendues sauvages et variétés offrant de multitudes possibilités d'éco-tourisme ; les réserves animalières, les grands lacs du sud et les nombreuses rivières et les lagunes sont ouverts aux amateurs de chasse et de pêche ; les deux grands parcs nationaux
- Des cités lacustres où vivent plus de 70 000 personnes dans des villages sur pilotis, des Tata Somba et du village Tanéka

L'équipement hôtelier est réduit, il est composé de 16 établissements d'hébergement dont seulement 31 sont des établissements classés. La plupart des infrastructures d'accueil n'offrent pas le confort et les services d'un niveau de qualité suffisant. Elles représentent un taux net d'occupation médiocre compris entre 0,1 et 20%.

Stratégie de développement de la filière au niveau national

- Valorisation des ressources culturelles

Les principaux sites fréquentés par les touristes ne répondent pas aux critères qualitatifs attendus par la clientèle internationale. La gastronomie locale n'est pas valorisée, elle représente divers types de spécialités culinaires dont la promotion devrait contribuer au renforcement de l'image du pays et à son développement économique.

- Valorisation des ressources naturelles

L'utilisation touristique des ressources naturelles ne se fait pas de façon satisfaisante. Il faut à la fois qu'elles soient préservées dans leur équilibre naturel et qu'elles soient conditionnées pour une exploitation touristique appropriée.

- Amélioration de la qualité des hébergements

On remarque de façon générale, les établissements touristiques ne satisfont pas aux règles et usages les plus courants de la profession. Leur conception, leur entretien, leurs services sont loin de répondre aux exigences de la clientèle internationale.

- Améliorer la qualification du personnel des entreprises touristiques

Le personnel ayant requis une formation professionnelle est généralement peu nombreux. La faible qualification du personnel des hôtels explique en grande partie les problèmes qui se posent en matière d'entretien des établissements d'accueil, et la qualité des services de maintenance.

- Améliorer la qualité des infrastructures et les circuits touristiques

Les conditions des voyages par voie terrestre obligent bon nombre de touristes étrangers à préférer les voyages par avion, surtout à cause de l'insécurité qui règne sur les routes, les tracasseries policières et la durée des trajets. Les coûts des autres services tels que la télécommunication et l'électricité ne sont pas compétitifs.

Stratégies communales

Les communes devront s'évertuer à organiser:

- l'identification d'autres sites touristiques,
- la valorisation des ressources naturelles,
- l'amélioration de la capacité et de la qualité des lieux d'hébergements et d'accueil des touristes et former le personnels.
- Amener les différents acteurs à un professionnalisme de l'organisation culturelle et touristique.

La Filière Maïs

Caractéristiques de la filière

Le maïs représente environ $\frac{3}{4}$ de la production céréalière du Bénin. Vingt deux (22) variétés sont cultivées, dont 16 variétés locales ; entre 20 % et 40% des producteurs utilisent des variétés améliorées. La réticence à l'adoption de variétés améliorées est sources de baisse de fertilité des sols, de la qualité organoleptique, de la faible résistance aux parasites. L'adoption des variétés améliorées exige l'adoption de plusieurs changements sur le plan techniques, organisationnel et cultureux pour obtenir les résultats escomptés. L'adoption des variétés améliorés sont plus avancés dans l'Atacora, le Zou et le Borgou.

La production est en nette augmentation. Le cycle cultural varie entre 1,5 à 4 mois. Les pertes de stockage à la ferme sont de 20 à 40 %. Environ 56 % de la production utile sont commercialisées.

Organisation de la filière et les principaux acteurs

La production du maïs est faite par environ 150 000 à 250 000 ménages-producteurs. 95% des chefs d'exploitation sont des hommes et 5% de femmes. Ces dernières cultivent 11% des superficies et produisent 11% de tonnage. Les infrastructures de stockage du maïs sont en nombres insuffisants. La filière connaît une absence d'organisation des acteurs. Néanmoins certaines Organisations Professionnelle Agricoles ont renforcé leur capacité depuis plusieurs années déjà.

La transformation est artisanale et est largement dominée par les femmes ainsi que le pilage manuel dans des mortiers. Il existe plusieurs moulins dans les quartiers de ville et les villages pour la mouture. La maïserie de Bohicon a une capacité d'environ 30 000 tonnes par an avec à peu près 3% pour le gritz. La SOBEBRA utilise du gritz pour la fabrication de la bière. Les sociétés UBETA à Ouando et AGROTECHNIC à Akassato fabriquent des farines infantiles utilisant entre autres matières le maïs.

La commercialisation est informelle et est dominé par les femmes avec beaucoup d'intermédiaires. Les périodes d'abondance du maïs sont Juillet à janvier et Mars à juin pour la pénurie.

Stratégie de développement de la filière au niveau national

Après plusieurs années de résultats mitigés de promotion pour l'utilisation intensive d'engrais, l'augmentation de la production est maintenant surtout axée sur l'utilisation de semences améliorées et l'utilisation limitée d'intrants.

- Améliorer le stockage au niveau des producteurs et des OPA par la mise au point des techniques améliorées
- Améliorer le rendement de la transformation artisanale et semi industrielle par le développement et la diffusion de prototypes d'égraineuses et de moulins plus performants.
- Améliorer une meilleure pénétration des marchés actuels par l'organisation du système d'information sur les prix et des marchés et la diversification des produits.
- Faire des ajustements pour augmenter la rentabilité de la filière et mieux en répartir la plus value.

Stratégies communales

Il s'agira pour les communes de favoriser :

- l'organisation des acteurs de la filière en les regroupant.
- un renforcement des capacités des producteurs et de leur pouvoir de négociation.
- Une amélioration de la capacité physique et financière de stockage des producteurs de manière à limiter les pertes post-récolte et profiter de la variation saisonnière des prix.

Ces activités devraient d'abord se concentrer là où une masse critique de production pourrait avoir un effet d'entraînement. Les communes des départements suivant peuvent être concernés : l'Ouémé, le plateau, l'Alibori et le Borgou

- L'augmentation de la productivité des moulins à maïs
- L'augmentation de la marge des transformatrices et commerçantes informelles

CONCLUSION

Avec une superficie de 400 km², une population de 82.910 habitants en 2002, un climat de type béninéen ou subéquatorial avec deux (02) saisons pluvieuses et deux (02) saisons sèches qui s'alternent, des précipitations atteignant 1100 à 1200 mm par an, la commune de Pobè bénéficie de conditions naturelles favorables au développement d'activités de production agricoles. Sa situation dans la zone de la dépression complète bien la variété du climat et renforce les conditions pour une bonne diversification de la production agricole.

Ce n'est donc pas par hasard que la commune a retenu le Palmier à huile, le Maïs, l'Élevage, le Gombo et le Tourisme comme les cinq filières porteuses pouvant impulser un développement économique local. Parmi ces cinq filières, le palmier à huile et le tourisme ont été identifiés comme filières levier

Toutefois, des contraintes sont à lever pour faire jouer à ces filières le rôle qui est le leur. Il s'agit de l'insuffisance de méthode efficace de conservation des produits agricoles de la rareté de main-d'œuvre pour l'agriculture, de la faible capacité de gestion des organisations paysannes, de l'insuffisance de crédit aux producteurs, de la faible utilisation des techniques modernes de production agricole de l'insuffisance d'agents d'encadrement, de la faible couverture de réseau d'électricité, etc.

Les autorités communales, avec l'appui des organisations non gouvernementales, la société civile et la diaspora de Pobè, s'attèlent à lever ces contraintes.

BIBLIOGRAPHIE

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique V, Atelier de Bohicon, 8 février 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

Atlas Monographique des Communes du Bénin, Juin 2001

Ministère de la Santé Publique : Annuaire statistique sanitaire, 2004

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Plan de Développement Communal de la Commune (PDC) de Pobè, Avril 2005

Plan de Développement Economique et Social (PDES) de Pobè, Août 2004

Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) de Pobè, Août 2004

Comptes administratifs de la Commune de Pobè de 1998 à 2002

CARDER Pobè, secteur agricole de Pobè

CLCAM Pobè ; Juin 2002

Enquête auprès des intervenants, Juin 2003